

Paris, le 12 juin 2009

Annick GIRARDIN
député
conseiller territorial
de Saint-Pierre-et-Miquelon

M. François FILLON
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Monsieur le Premier Ministre,

PERMANENCE SAINT-PIERRE

BP 4477 - 97500

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

TÉLÉPHONE

05 08 41 99 98

TÉLÉCOPIE

05 08 41 99 97

ADRESSE ELECTRONIQUE

ecrire@annickgirardin.fr

ASSEMBLEE NATIONALE

126, rue de l'Université

75355 PARIS cedex 07 SP

TELEPHONE

01 40 63 15 39

TELECOPIE

01 40 63 15 40

ADRESSE ELECTRONIQUE

agirardin@assemblee-nationale.fr

BLOG

www.annickgirardin.fr

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre engagement, ainsi que celle de votre équipe, en soutien aux revendications légitimes de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon concernant le dossier du plateau continental français au large de notre archipel.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la décision de votre gouvernement et de la première étape que constitue le dépôt de la lettre d'intention devant la Commission des Limites du Plateau Continental, ainsi que des négociations enfin entamées avec le Canada.

Je suis, de surcroît, confiante que vous saurez maintenir ce soutien résolu en vue des prochaines étapes de ce dossier vital pour l'avenir de nos îles, et tel est le sens du présent courrier.

En effet, il me paraît vital, afin de rendre concrète la volonté de l'État français d'aboutir sur ce dossier, que les missions scientifiques nécessaires puissent être menées dans le cadre du programme EXTRAPLAC. A cette fin, il est nécessaire que les crédits correspondants soient prévus dans le cadre de la loi de finances pour 2010.

Aussi, je vous saurais gré de veiller à ce que cet enjeu soit pris en compte dans le cadre de la préparation budgétaire.

Je vous prie, Monsieur le Premier Ministre, de croire à l'expression de ma plus haute considération.



Annick Girardin